

Valoriser sa formation

- Pratiquer une activité artistique annexe (théâtre, chant...)
- Assister à des spectacles. Les institutions culturelles proposent des tarifs très avantageux pour les étudiants.
- Le service culturel de l'URCA (SUAC) propose une programmation culturelle et des ateliers de pratique artistique.

Se documenter

Fiche CIDJ à consulter à la Mission Orientation :

- n° 2.36 – Les métiers du spectacle et de la scène
- n° 2.28 – Les métiers du management culturel

Sites utiles :

- ARTCENA : Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre : <http://artcena.fr> : fiches métiers, formations, stages, cours privés, etc...
- Pôle Emploi Spectacle : <https://www.pole-emploi.fr/informations/pole-emploi-spectacle-@/spectacle/> : offres d'emploi, figurations...
- Le site du Ministère de la Culture, rubrique « Théâtre, spectacles » : études sur les arts du spectacle, les publics, formations. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles>
- Observatoire des métiers du spectacle vivant : www.cpnsv.org : enquêtes métiers, guide des compétences

De nombreuses ressources sur l'orientation sont accessibles sur le Pearltrees de la Mission Orientation : www.pearltrees.com/orienturca

S'informer et s'orienter à l'Université

Université de Reims Champagne-Ardenne

Scolarité UFR Lettres et Sciences Humaines

57 rue Pierre Taittinger 51100 Reims - Accueil étudiant ☎ : 03.26.91.37.28

lettres.scolarite@univ-reims.fr

Secrétariat : Mme ESCOTTE – BM 11 – ☎ : 03.26.91.36.82

dorothee.escotte@univ-reims.fr

Responsable de la licence : Yann CALBERAC - yann.calberac@univ-reims.fr

Mission Orientation

REIMS : Campus Croix-Rouge – 2^{ème} étage du RU - Rue Rilly-la-Montagne – 51100 REIMS - ☎ 03.26.91.87.55 – orientation@univ-reims.fr

Facebook : [@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca)



Réussir sa Licence d'Arts parcours Arts du spectacle vivant



La licence est une formation générale et pluridisciplinaire en arts et spectacle vivant (théâtre, musique, cirque, danse).

Organisation : elle s'articule autour de 3 grands types d'enseignements :

- **Des cours théoriques** : histoire des arts, création contemporaine, outils d'analyse critique...
- **Des cours professionnalisants** : économie, droit, gestion des institutions culturelles
- **Des cours pratiques** : chorale obligatoire + une UE culturelle de pratique artistique

Les enseignements se font en partie avec les institutions partenaires : le Conservatoire de Reims, le Manège de Reims, la Comédie de Reims, le Centre National des Arts du Cirque...

En L1, une partie des cours est commune avec le parcours « Musicologie ».

Stages et professionnalisation :

- Stage d'une semaine en 2^{ème} année + stages optionnels possibles.
- La 3^{ème} année s'organise autour d'un projet de spectacle sous tous ses aspects (production, diffusion...). Les enseignements seront assurés exclusivement sous forme de stages, de mise en pratique au sein des institutions partenaires.

Préparer son entrée en L1

Consultez le site <https://www.parcoursup.fr/>

40 places sont proposées en L1. Les étudiants doivent avoir une formation artistique préalable :

- Bac avec une option Art
- Etudiants inscrits dans une formation dispensée au sein d'un établissement partenaire du diplôme.

Saisie des vœux : du 22 janvier au 14 mars 2019

Participez aux différentes manifestations d'orientation :

- **Forum Avenir Etudiant** : www.studyrama.com
 - à Reims : 30 novembre et 1^{er} décembre 2018
 - à Troyes : du 24 au 26 janvier 2019
- **Journée Portes Ouvertes** de l'Université de Reims Champagne-Ardenne :
 - le 2 février 2019. Infos à venir sur www.univ-reims.fr/jpo
- **« Un Jour à l'Université »** : du 11 au 15 février 2019. Cette opération ouverte aux élèves de 1^{ère} ou de terminale vous permet de vous immerger dans la vie universitaire en venant suivre des cours avec les étudiants. Inscrivez-vous sur le site de l'Université pour y participer. Infos à venir sur www.univ-reims.fr rubrique « Vie des Campus » puis « Vie étudiante ».

Inscrivez-vous au MOOC « Projctfac : les recettes pour réussir en sciences humaines » de l'Université de Lyon 3 avant le 26/12/2018 – <https://www.fun-mooc.fr>

Après la licence

La licence est un diplôme général. Elle ne constitue pas une formation professionnelle d'artiste-interprète. Les étudiants devront s'orienter vers une formation complémentaire (licence professionnelle, master, école...) pour compléter leur cursus et se professionnaliser.

L'URCA propose un master « Arts de la scène et du spectacle vivant » et un master « Droits des collectivités territoriales spé. Décentralisation et administration des entreprises culturelles ».

Domaines d'activités visés :

- Production et administration du spectacle vivant
- Métier de la création artistique contemporaine (scénographie, mise en scène, interprétation...)
- Intervention socio-culturelle
- Médiation culturelle auprès des publics
- Critique de spectacle
- Métier de la communication culturelle
- Métiers du droit et de la culture

Exemples d'enseignements

Histoire des arts du spectacle

Création contemporaine

Etudes filmiques...

Droit et économie de la culture

Institutions et politiques culturelles

Sociologie de l'art

Ethnomusicologie

Médiation culturelle...

Outils d'analyse critique

Musique

Cirque

Théâtre

Danse

Pratique artistique

Chant

Unité d'enseignement transversale

Scénographie

Ateliers d'écriture...

Langues vivantes

Méthodologie du travail universitaire

Projet Voltaire

Conférences de professionnels

Outils numériques

Recherche documentaire...